

Broutin (Igaza)

Captaine et Lieutenant en Louisiane

1735. 1764

Broutin mourut entre mai et oct 1761

K. A. F. Lang



Colonies

E 54

Colonie De Broutin 28. avril 1735
Ingenieur a la Couronne
Broutin. Etat de sa service joint avec luy
des Certificats pour les papiers
Conseigneur

ms

Q
Lardenne, je vous supplie mon importunité, force par
des sentiments d'honneur, par le Chagrin de me voir si
oublié pour mon Avancement, depuis la Retraite
de cette Colonne au Roy, on se sert depuis pres de
seze années avec honneur, et Distingtion, et Meilleurs
de Brimulle, et Salmon ayant eu la Bonte d'ecrire
en ma faveur a Vostre Grandeur, comme je me l'ay
promis, sur les justes remonstrances que je luy ay fait
sans aucun lui de response a ce qu'il m'ay dit, non plus que
quatre de mes Lettres, sinon que je ne pouvoit pas passer
en France pour mes affaires de familles qui peussent
que les Cargons ne soient achuez, cest ce que je

bis
/



seray avec plaisir, étant plus attaché au service
qu'à mes intérêts Particuliers.

C'est pourquoy & Messieurs je vous supplie
tres humblement de jeter les yeux sur Le petit Extrait
de joints de mes Commissions, & Vous demander en
grace de Me accorder mes Commissions pour prendre
rang de Capitaine en pied comme si j'avois eu
une Compagnie, dans le tems de la Retrocession, afin
de pouvoir parvenir aux Grades comme tous les autres
Officiers des troupes, ne voyant point d'autre chemin
pour y parvenir, en servant en qualité d'Ingénieur,
et autrement ce ne seroit plus qu'un Employe de plume,
ou on s'avanceroit moins que dans les troupes, qui
est tout le contraire du service de France.

J'espère que Votre Grandeur aura agréable de
faire attention à mes justes et tres humbles Remonstrances,
et qui seroit triste pour moy de perdre tous mes
services dans Le Collonne sans esperance d'avancer.
Voyant aujourd'hui des Capitaines en pied, qui
n'étoient qu'Infanterie, que j'étois Capitaine de
en France, et j'ai comme si j'y avoit Le commandement
en chef d'une Compagnie.

J'ay L'honneur d'être avec un tres Profond respect
& Messieurs

à la nouvelle Orleans le
25 aoust 1722.

Vostre tres humble et
tres obéissant serviteur
M. de la Roche

6. Le 17. 1739.
Broutin

La Louisianne.

Le Sr. Broutin Ingénieur demanda l'année d'au
en titre d'Ingénieur en chef dans la Colonie
1 que cependant il eût rang sur le Sr. de Noyet
dans l'Expedition contre les Chicachan, Supposé
qu'ils y eussent employés, et qu'il eût décidé
d'ailleurs si ce seroit aux Ingénieurs ou aux
officiers d'artillerie à marquer les endroits ou
devroient être placés les Batteries des Canons
et d'ailleurs à indiquer ceux ou elles devroient
batter.

Ces demandes furent communiquées au Sr. de Beauville
et Salmon; et il leur fut en même temps marqué
que la place d'Ingénieur en chef n'avoit pas été
vacante; mais que cependant si le Sr. Broutin
la méritoit par ses talens et son application, on
pourroit la lui procurer.

Quant au rang qu'il demandoit sur le Sr. de Noyet
dans l'Expedition, il leur fut écrit qu'il y auroit
juste de le lui accorder si on jugeoit sur ce qu'il auroit
par l'Esu de ses services; mais que le Roy en
rapporteroit à ce que M. de Beauville jugeroit à
propos de faire sur cela; et Monseigneur

2

expliqua en même temps à ce Gouverneur les intentions
de Sa Maj^{te} pour rapport aux fonctions des Ingénieurs
et celles des officiers d'artillerie.

11. août 1739.

ra
M. de Bienville et Salmon marquent
qu'ils n'ont que de bons témoignages à rendre du Zèle
et de la capacité de M. Breton qui est le plus
ancien des Ingénieurs de la Colonie; Et il leur
parait juste que le Breton qu'il a demandé soit
lui être accordé. L'établissement d'un Ingénieur
en chef parait même d'autant plus utile que
les autres Ingénieurs lui sont subordonnés,
lui remettent toutes plans, Cartes &c. pour être
examinés et ensuite déposés à son Bureau ou
l'on pourra recourir dans le besoin.

M. Salmon rend en particulier des témoignages très avantageux du Z. Breton; Et il ajoute qu'il n'y a dans la Colonie
personne qui s'occupe plus proprement que lui à en faire et à en faire le papier recevoir.

M. Aubert Chirurgien en mort. J'ai
demandé qu'il en soit envoyé un pour le
remplacer et servir en qualité de second à l'hôpital
de la Nouvelle Orléans.

J'ai donc toujours très satisfait du Zèle de M.
Pai Médecin. Depuis l'arrivée des troupes
de la Marine dans la Colonie, j'ai vu à non
seulement ^{donné} des secours en sa qualité de Médecin,

mais même comme Chirurgien. ces grandes
occupations l'ont empêché de travailler à la
Botanique; Et il seroit à souhaiter qu'on pût
envoyer dans la Colonie un sujet propre à
remplacer le S. Guerin.

30. 22
Le Supérieur des Jésuites de la Colonie leur a
renu un Mémoire au sujet de la Cure de S. Anne
de l'Illinois que ces Religieux prétendent leur
appartenir.

Ce Mémoire est vu joint à l'original de la Lettre de ces M. qui
devra arriver par l'Atlas. Quoiqu'il en soit la question
dont il s'agit a été plusieurs fois agitée; Et Monseigneur
a vu en différents temps que l'entreprise des Ecclésiastiques
des Missions Evangéliques étoit condamnable, les Jésuites
étaient en possession de cette Cure, et que cela n'a été ne
voulent point la tolérer.

Il demandera que cette affaire soit terminée
à présent qu'il a été pourvu à l'Evêché de
Quebec.

La Louisaime.

2

1^{er} Juin 1751.

M. Brantley

Monseigneur


Sur les bons temoignages que Monsieur
de Staudreuil a eü la bonte de vous rendre, de mes
services de trente deux ans de Commission de
Capitaine et Ingenieur, dont l'Etat detaille en au
Bureau je me voit flate que Votre Grandeur
m'auroit fait la grace de m'accorder la Croix de St
Louis par la promotion qui en a eü faite pour cette
Province l'annee derniere, y ayant de mes cadets que
j'ay commande en 1736 ala Campagne des
Chicaehats qui ont eü le bonheur de l'obtenir, et que
Monseigneur de Maupeou m'avoit promis par sa

2

lettre du 2^e gbre 1757, m'ayant marqué qu'il
profiteroit de la première occasion pour en faire
la proposition au Roy

j'espère dont Monseigneur, qu'à la demande
reitérée cette année de notre Gouverneur, &
laquelle je joins ma très humble supplication,
que j'auray la satisfaction de L'obtenir l'année
prochaine. C'est la grace et la récompense que
j'espère pour continuer mes services avec agrément
et toute l'ardeur possible, et avec une dévotion
avec un profond respect

Monseigneur

Votre très humble et
très Obeissant serviteur


à la ^{lle} Orleans
le 1^{er} juin 1751

Colonia
M^r G Brouin Juny 1790.

Monseigneur

J'ay l'honneur d'envoyer a votre Grandeur,
la Carte de la Louisiane, que je vient de dresser,
sur ce que les S^r. Daurges Ingenieur, et ancien
designateur et moy, avons relevé, depuis mil sept

cent trente six jusque present, avec un memoire, sur
les decouvertes que Monsieur de Oronville nous a
fait faire pour chercher un chemin par lequel on
puisse se rendre du fleuve aux Chicaehats, mais toute
ma peine est, que tout cela n'a servi de rien, ne
nous ayant jamais donne Ordre, ny mis en estat
d'aller jusqu'à la vue des villages Enomis, quoy que
nous luy ayons demande plusieurs fois, depuis le
vingt septembre mil sept cent trente sept, qui s'est
determine a Envoyer la premiere fois, Mr. Duveroy

Qui retour de la guerre de 1726, Sansant que la
Cour pourroit Ordonne d'y retourner, je luy demande
s'il vouloit que je fasse un estat general de tout ce
qui conuendroit pour cela, il me dit que s'y on
n'envoyoit pas tout ce qui falloit de France, qu'on
feroit faire le reste, je y

Le 20^e avril 1728. le Sr. Fauve qui arriva a la
nouvelle Orleans, venant de faire une decouverte par
la Riviere des Yazous, et qui croit passer par les
chactas, apporta la nouvelle que cette nation avoit
fait la paix avec nos Enomis. cela a ce qui ma parue
determina Monsieur de Oronville a monter par le
fleuve, pour aller a la guerre, car jusque la, il n'a
pas parue qui eut pris encore aucun portee, n'ayant
parue aucune disposition, et s'il avoit voulu aller
par la Riviere de la Mobile, l'incertitude d'auoir les
chactas pour nous, auroit pu l'en empêcher, d'ailleurs
il estoit trop tard pour y penser, une ame n'estant

pas suffisante pour pouvoir faire ses Reparations de
ce costé la, les eaux de cette Riviere ne restent pas
assez longtemp hautes a pouvoir y transporter tous
ce quil estoit necessaire, faire L'expedition, et ensuite
sa retraite, de plus les eaux n'y sont hautes que
L'hiver, qui n'est pas le temp de streu en Campagne
a cause des forages, ce que Monsieur de Bicaille a
bien prouvé luy mesme, ayant toujours compté de Marcher
par terre (allant par le fleuve) au commencement
de septembre, qui est bien dans ce pays la, ainsi
qu'en octobre et novembre, de plus, par la Riviere de
la Mobile, il n'y a point de secours de viure a Esperer,
comme comme on en a eu des Illinois, plus de quatre
Cent cinquante milliers de farine, et que nous en
avons dépendu beaucoup avec nous jey

Le sept. septembre 1738. quand e. M^r de Boustillas et
deverges sont partis jey trouvois alles choisies un terrain
propre a faire un Entrepot aux environs de L'endroit
ou le S^r Deverges avoit esté pour chercher un chemin
le vix septembre 1737, et de le mettre par preference
du costé du fleuve, opposé a L'ennemis, jay eu L'honneur
de luy dire, que je croyois qu'il seroit mieux du costé de
L'ennemis, ou il faudroit en faire un autre, et y transporter
tous les effets de L'un pour l'autre, il me respondit que
les troupes y seroient trop exaltés de L'ennemis, qui
sont a trente lieues de la en ligne droite.

Je laisse au S^r Deverges, a rendre compte pourquoy
on a point persisté a prendre le chemin qu'il avoit esté,

decuries, et que lors a esté en Establi un autre aux
leors de la Riviere a e Margot-f

Le 21. Octobre, je presente un grand Etat, que j'ay
dresse, et que Monsieur de Ossuille m'avoit demandé,
contenant tout ce qui falloit de Munitions de guerre
et de bouche pour la Campagne, suivant ce qui
m'avoit dit qu'il auroit de troupes, et comme il alloit
parer pour la mobilite, Monsieur de Salmon luy demanda
ce qui falloit qui fust faire pendant son absence, que
j'ay mis en marge dudit Etat, et dit que pour le reste
il en ve. L'envoyoit pour de France, qu'en le feroit faire
j'ay

Le 15. Mars Monsieur de Salmon me mena chez
Monsieur de Ossuille, pour sçavoir definitivement de
luy combien il vouloit de farine dans tous les postes pour
la Campagne, outre ce que Monsieur de Salmon en
avoit déjà demandé aux Illinois. afin d'y pourvoir,
et nous trouva que il en falloit encore 14825. ^{l.} a
L'Entrepot de St. Francois, et 64062 ^{l.} au poste des Natchez,
pour le passage, et le retour, ne comptant d'autres en
Campagne, par terre qu'au Dernier novembre susditte,
pendant qu'il avoit compté en devant, d'y entrer au
Commencement de septembre.

Voyant deux mois de retardement, je prit la liberte
de luy dire, qui seroit bien tard, et qui nous feroit par
conséquent du bled d'inde pour la subsistance des
Gestes d'Illinois, parce qu'on ne trouveroit point de
fourrage sur la terre dans cette saison, et que les

Cannes ne seroient point suffisante pour les nourrir & ne me fit aucunes Responce. mais Monsieur de Salomon prit sur luy d'en demander une augmentation au 1^{er} Jilmois

J'ay fait d'ailleurs tout mon possible n'ayant apparemment negligé pour le soin des services, mais cela n'a pas plus accéléré la Campagne. les Orateurs que Monsieur de Bidouille a fait retarder la Construction pour les bords et Calfeutés n'estant point près pour nous transporter, ce qui la retouve j'ay jusqu'au douze de Septembre. que nous en sommes partie avec le dernier convoi, et arrivés au fort de L'Espérance (que Monsieur de Moyan avoit fait établir) Le trize nombre, ou il ny avoit encore aucuns Vestemens de rendue point de boum decouvert, et le reste des effets de 8^{es} francois avec les Charoyes que l'on y avoit fait, ne sont arrivés que le 6^{es} et les Vestemens le sixes

De la on a esté plusieurs fois à la decouverte des chemins comme vous pouvez le voir Monsieur par le memoire de la carte, sans en avoir pué trouver un seul que celui que j'ay trouvé jusqu'à la Riviere des yagons, ou j'ay eu ordre d'aller, et pas plus loing, quoy que je l'aye demandé à Monsieur de Bidouille, qui me dit, que de la le Chemin estoit beau, y estoit le onze j'arrive 1740. quand j'ay esté de retour.

Le 15. j'ay fait travailler à faire cinq liues de chemin de trente six piés de large, dont 3 liues dans le bois fort, et deux petites liues dans le pays de bois clair, et de la j'arrivoit fouruy

le Chemin; ce que les Charoyes auroient pu faire chaque
jours, avec toute honneur.

Le Sr. Jean de Monseigneur de D'Amville, voyant que l'on ne
pouvoit plus aller à L'ennemi, les vivres estoient mangés ou
perdus, la saison mauvaise, et les Orestieaux si meigre, quil
en estoit déjà mort plusieurs, fit assembler un conseil, par lequel
vostre Grandeur voyra les avis d'un chacun, comme il n'estoit
pas possible, d'aller en deux mois aux Chicachats, faire
L'expédition, et s'en revenir au fleuve.

Je dit dont que la campagne n'a manqué, que
parce que les Orestieaux n'estoient point prest à L'arriver,
des nouvelles de Nouvelle Jersey, et d'auvies Esté Establis le
fort de L'Espérance sans examiner les Chemins de la
aux Chicachats, plustot que d'auoir pris le Chemin que
M^r. de verges auoit Esté Reconnoître en 1757 a deux
petites Lieues au dessus du fort S^t. Francois, quil a
raporté, quil estoit bon pour la partie du pays quil
auoit veü, du fleuve, au haultours, et le S^r. Jean de Monseigneur a raporté
que des S^t. haultours a la Riviere des yagous, il estoit tres
bon, comme les Sauvages de Kansas l'auoient iudiqué,
et quil ont asuré quil estoit encore plus beau de cette
riviere, aux Chicachats sans auoir un ruisseau a passer.
Monsieur de D'Amville, m'a asuré quil auoit l'honneur
de rendre compte a vostre grandeur, quil estoit tres content
de mes services, pour me faire obtenir le Grade d'ingénieur
en chef, que Monsieur de L'Oratoire a eü la bonté de me promettre
sur la lettre commune, que Messieurs de D'Amville, et
de Salmon luy ont écrit a mon sujet, n'attendant plus

que d'estre informé de la façon dont je m'en suis
comporté, dans cette Campagne, ce que Monsieur de
Orville m'a dit qui seroit par les Vapeaux, et qui
avoit très content de mes services, ainsi que Monsieur
de Noaille qui m'a dit la mesme chose, et qui pourra
vous rendre compte du zelle avec lequel j'ay travaillé
pour le bien du service, et que je continueray en
fidelle sujet le reste de mes jours.

Il me reste Monsieur avous demandé une
grace pour le fils de feu M^r de Mandeville dont j'ay
épousé la veuve, qui est la première L'Esquille de celles
qui sont vacante, estant née gentilhomme, et le premier
garçon né dans le pays, du corps des officiers, son
Pere mort Major de la Nouvelle Orléans, et
chevalier de S^t Louis; et qui sert en qualité de
Cadet depuis près de trois ans et demy, que Monsieur
de Orville a nommé à L'Esquille du premier
de juillet 1739, mais qui est placé, après tous ceux qui
sont venus de France, disant qu'ils étoient nommés
par Vostre Grandeur, sur quoy je luy représente que
ceux qui nommoit j'ay étoient de mesme date, et
qu'ils avoient au dessus des autres, leurs services dans
la Colombie.

Il a encore fait passer devant luy d'autres Cadets dont
il y en a de moins anciens, et d'autres plus, et qui ne
sont ni gentilhomme, ni L'Esquille d'officiers, disant
qui sont venus j'ay avec des lettres de Cadet, je luy dit que
je ne croyois point qu'il en fallut puisqu'il en avoit

nommé luy mesme.

Je luy représentai aussy que la création des cadets a
Layquillotte, estoit pour les Gentilhommes, et luyfant
officiers qui le merito, et que les autres ne devoient
passer qu'apres luy; Il me dit quel l'avoit fait
cadet a quinze ans et neuf mois par rapport a moy,
parce qu'il n'avoit die L'Étre qu'a seize ans; et Il en
a fait luy mesme, et Il y a longtemp, quel devoit plus
jeune que le S^r de Mandeuille, quil a dixneuf ans
actuellement. Il me dit aussy que Il le faisoit passer devant
eux qui sont venue de France avec des lettres, quoy que
moins ancien que luy, cela les seroit Étre; comme
lurs faisoit injustice. Je ne pu attribuer cette
opinion, qui a une haine, quil a conserue contre
seu Mons^r de Mandeuille, depuis vingt ans.

J'ay l'honneur d'estre avec un tres Profond
Respect

Monsieur

Vostre tres humble et tres
obéissant serviteur

ANTHONY

La Haye
Lef. Vrouin
24 may 1740

Monseigneur

Ce n'est pas sans peine, que j'ay l'honneur
de vous écrire, sentant vivement le peult de
ceusite de nostre campagne contre les Chicachas,
ce n'est pas ma faute; ayant pris la liberte de
dire, a temp a Monsieur de Bienville, qui faudroit
dabord Reconnoitre un Chemin Communable
du fleuve a leurs Villages, en mettant un Ingenieur
en Etat d'y aller, ce qui n'a pas voulu faire
jusqua la fin. et quand yl a donne ses

Ordres pour établir un entrepot du Bosté du
fleuve, opposé à L'ennemis, qui est celui de saint
francois, pour y faire les charités nécessaires, et
recevoir les sommes des Illinois, et autres Effets
que l'on y meneroit. J'icy, je luy dit que je
croyrois qui seroit mieux de ce bord j'icy ou j'
faudroit en faire un autre, ce qui donneroit
un grand travail, ainsi que tous les Effets qui
faudroit transporter de L'un dans l'autre;
il me répondit que les trouppes y seroient
trop arcellé.

Il y a pres de deux ans que j'ay eu l'honneur
de luy dire, qui faudroit marcher par terre à
L'ennemis au commencement du mois de septembre
au plus tard, afin d'arriver de trouvaer du fourrage
sur la terre, pour la nourriture des bestiaux, et
pour profiter de la Recolte de nos ennemis qui
seroient à nourrir nos sauvages, et pour tirer
dans cette saison (qui est la plus belle de l'année)
du travail des negres que l'on y meneroit parce
que dans l'hiver il y seroit trop froid pour eux.
Il étoit dans cest sentiment là, et il ne se rendit
au fort de L'assomption que le traiz novembre,
ou il n'y avoit rien de près, ny chemin connu;

Au mois d'octobre 1738, j'ay fait l'Etat general
de ce qui falloit pour nostre Campagne, que
nous avons ^{recuffé} avec Messieurs de Moaille et de Celluga
a leurs commes j'ay, mais les Bostteaux pour les
transportes n'estoient point prests, ce qui nous
a Retenu j'ay jusqu'au douze Septembre, que
Monsieur de Brienne en est partie, et qui estoit
le dernier Comoye

Je laisse a Monsieur de Brienne, et a Monsieur
de Moaille, a rendre compte a Vostre Grandeur
de la facon que j'ay traicié, et des peines que
je me suis données en tous, et particulièrement
pour Chercher un Chemin par terre, a pouvoir
marcher a L'ennemis avec des Charoies, que
j'ay trouvé convenable, jusques devant les lices
de vingt au degré, ou j'avoit ordre d'aller, et
que j'avoit trouvé bon jusqu'au Chicachas
a ce que je croye, a en juger par la carte,
que j'envoyray a Vostre Grandeur par les
Vaisseaux du Roy, ou Elle Voyra, auspy la riviere
a margot, que j'ay reconnu, et par laquelle
ou se pourroit rendre a vingt lices (de vingt
au degré) des Chicachas, L'ayant trouvé

navigable, quand le fleuve, est haut, en
coupant quelques gros embarcas de bois de derive,
et beaucoup de petits, y ayant trouvé, cinq pieds
deau au moins, et avoit encore trois pieds a
moitié, et cinquante pieds de large dans le
plus étroit.

Jay l'honneur d'être avec un très
profond respect

Monsieur

Vostre très humble et très
obéissant serviteur *Moulin*

à la nouvelle orléans
Le 29. may 1740

de laouif.

M. Broutin 8. May 1747.

Joyeux

Compt. au Monty - 1747

Atteint par Commission de ser.
Sire

à
Conseigneur

J'ay reçu la lettre obligeante que vous
m'avez fait l'honneur de m'écrire le dix neuf
may dernier par laquelle j'l me paroit que
j'ay lieu d'esperer l'année prochaine d'être,

honoré d'une croix de Chevalier de S.
Louis, Monsieur Devaudraill Notre
Gouverneur ayant la bonté de continuer a
rendre compte a Votre Grandeur,
du zèle avec lequel je continue a servir,
ainsy qu'a fait M^r De Dierville en mil
sept cent quarante. Et le trente mars mil
sept cent quarante deux, qui entou ce
qui Monsieur demande pour me procurer
cette grace de sa Majesté.

Je joins a cela un abrégé de mes services,
qui prouve vingt sept ans d'ancienneté de
Capitaine (avec distinction et sans reproche)
Ayant de vingt huit, suivant une commission
Signé Louis du quinze octobre mil sept cent
dix neuf de Capitaine Reformé a la suite
de la Ville de Chambray, et Rang mesme
Continué, et Conséquence d'un serment qui
me donne permission de passer en cette
Colonie pour y servir la compagnie de la Jure
en qualité d'ingénieur extraordinaire pour
Le Roy, avec dix huit cent livres d'appointement

Tous ces Certificats m'ont été envoyez, que
Votre Grandeur aura la bonté de me
faire accorder cette marque d'honneur, qui ne
fera qu'augmenter mon zèle pour le Service
et consacrer le Reste de ma vie avec une
Reconnoissance qui ne finira qu'avec elle.
J'ay l'honneur d'être avec un profond Respect

Deu
Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Moutin

à la N^{lle} Orleans
Le 8^{me} May 1767

Broutin

Extrait des Commissions Brevet et
Certificats du S^r Broutin

Vn Certificat de M^r Duportal Directeur des Ponts
des Places d'Alsace. Comme il a été Employez pour
service du Roy pendant quatre ans a la Construction
de Lauterbourg et des Lignes de la Loutte &c. a Stras-
bourg Le 7^e Octobre 1719 signe Duportal

Vn Certificat de M^r de Valory Lieutenant General
des Armées du Roy &c. Comme il a service aux sièges de
Landau et de Stribourg en 1713 a leu les plans des
attaques quils y ont été conduites, et s'est acquitté
de plusieurs autres Commissions particulieres qui luy
ont été données pour le service, dans lesquelles il a rem-
pli ses devoirs et donné des marques de sa capacité.
a Paris le 11^e Mars 1718. signe Valory

Vn idem de M^r de Regmorte Directeur des Ponts
Chaussée d'Alsace Comme il a été Employez trois ans
a leu les Cartes particuliere de cette Province que luy
ont été leu par les Ordres de Monsieur Le Marechal
Dhuicelle &c. a Strasbourg Le 2^e fevrier 1718.
signe Regmorte

Vne Commission de Capitaine Reformé d'infanterie
dans la Garnison de Saumur du 15^e Octobre 1719 signe
Louis, Le Duc d'Orleans Regent. present et plus
Le Prince

Vn Brevet du 15^e Mars 1720 portant permission au
Broutin Capitaine Reformé d'infanterie de passer

la Louisiane pour y servir la Compagnie d'Occident
en qualité d'ingénieur sans que pour raison de son
absence il puisse être réputé avoir quitté le service
de sa Majesté ni le rang qui luy appartient dans
ses troupes d'infanterie en qualité de Capitaine
Réformé, sa Majesté voulant bien que lors qui
luy Comviendra de revenir il y soit pourvue d'un
pareil Employe. Signé Louis et plus bas le Prince

son decomppte, signé de M^r Lajouche, Intendant General
de l'extraordinaire des Guerres, qui prouve qu'il a été
payé à dix huit cent Livres par ans en qualité d'ingénieur
à la suite des ingénieurs du Roy à la Louisiane, à
Paris le 25^e avril 1720. signé Lajouche

Un decomppte idem qui prouve qu'il a été payé à
raison de 450^l par ans de sa Commission de Capitaine
Réformé à la suite de saumur à Paris le 25^e avril
1720. signé Lajouche

Une Commission de Capitaine Réformé de la
Compagnie des Indes comme s'il y eût le Commandant
en Chef d'une Compagnie à Paris le 2^e may 1720
signé Corneaux, Lebert, Gilly de Montaut, Dartaguet
Diron, Fromaget, Heuchet, Pallipade, et plus bas Pas la
Compagnie Delaloe,

Un ordre de M^r de Boisbriant Commandant General
de la Province de la Louisiane en Labsence de
M^r de Bienville pour que Le S^r Broutin commande
au poste des Natchez, à la Nouvelle Orleans le 12^e juillet
1725 signé Boisbriant

Une Commission de Commandant au Pays des
Marchez a Paris le 24. aoust 1726, signée Catagnie
Labée, Raguet, Morin, Fromaget, Deshayes, Lantier
Saintord, et plus bas Par la Compagnie Orimont de
Culignie

Une Commission suivant l'ordonnance du Roy
ce jour pour que le S^r Orimont aye rang parmi
les Capitaines Reformés qui servent et qui serviront
dans lad^{te} Province, et Colonie du jour et date de
Commission de Capitaine Reformé qui luy a été
donné par les Directeurs de la Compagnie des Indes
a Versailles le 4^{me} avril 1720 signée Louis et plus bas
Philippeaux

Broutin.

Extraits des Commissions, Breuets, et
Certificats du Sieur. Broutin

Le Scauoir

Vn Certificat. De Monsieur De Vallory Lieutenant General des
armées du Roy. &c. Comme Lid. s. a service aux sieges de Landau et
de Stribourg en 1715 a leu les plans des Attaques quil y ont esté
Conduites, et quil s'est. acquitté de plusieurs autres Commissions
Particuliere qui luy ont esté donne pour le service, sans lesquels
il a rempli ses devoirs et. donne des Marques de sa Capacite
&c. au Quenoy le 11. mars 1718. signé Valory

Vn Certificat. De Monsieur Duportal Directeur des fortifications
des Places d'alsace. comme il a esté employé pour le service
du Roy pendant quatre ans a la Construction de Lauterbourg
et des lignes de la Lauter &c. a Strasbourg ce 7. 8. bre 1719
signé Duportal

Vn Certificat. de M^r. Regmort Directeur des ports et
Chausées d'alsace. comme il a esté employé trois années
a leu et de signer les Cartes particulieres de cette Province
que l'on fit leu par les Ordres de Monsieur Le Marechal
Duxelle et quil s'est. tres bien acquitté. &c. a Strasbourg le
2. feurier 1718. signé Regmort

Vne Commission de Capitaine Reformé d'infanterie dans
la garnison de saumur. du 15. 8. bre 1719 signé Louis et plus bas
par le Roy, Le Duc d'Orleans Regent present, et plus bas Le Duc de
Orleans. Et de 450. par ans comme on le voit par ses Decomptes
signé Delajondre

Vn Breuet du 11. mars 1720. portant permission au s^r. Broutin
Capitaine Reformé d'infanterie de passer a la Louisianne pour y
seruir la Compagnie d'occident en qualite d'ingenieur sous

que pour raison de son absence, il puisse estre Reputé avoir quitté le service de sa Majesté ny le rang qui luy appartient dans ses Troupes D'infanterie en qualité de Capitaine Reformé, sa Majesté voulant bien que lors quil luy comiendra de Revenir il y soit pourveu d'un pareille employe. Et signé Louis et plus bas Le Blanc

Son decomppte signé de M. Delajonchere tresorier General de l'extraordinaire des guerres, comme Led. S. Broutin a esté payer a 1800^{te} par an. en qualité D'ingenieur a la suite des Ingenieurs du Roy, a la Louisiane, a Paris le 25. avril 1720. signé Delajonchere

Une Commission de la Compagnie des Indes, De Capitaine Reformé comme s'il y avoit le Commandement en chef d'une Compagnie, pour luy donner un Rang proportionné a celui quil a en France a Paris le 2^{me} may 1720. signé Corneau, Ribert, Gilly de Montau, Sartaguet Simon, Fromaget, Kuchit, Pallissades et plus bas par la Compagnie, Delaloe,

Une Ordre de M. Boibriant Commandant General de la Province de la Louisiane en l'absence de M. De Dionville pour que le S. Broutin commande au Natchez, a la nouvelle Orleans le 12^{me} juillet 1725 signé Boibriant

Une Commission de la Compagnie des Indes, de Commandant au Pays des Natchez. a Paris le 24^{me} août 1726, signé Castagnier, Labé Rague, Moim, Fromaget, Deshayé, Beugnot et Jantard, et plus bas, Par la Compagnie, Minnot de Calignie

Une Commission suivant l'ordonnance du Roy de ce jour pour que le S. Broutin aye rang parmy les Capitaines Reformés qui seroient et qui seroient dans lad. Province et Colonie du jour et date de la Commission de Capitaine Reformé qui luy a esté donné par les Directeurs de la Compagnie des Indes a Versailles le 4^{me} avril 1730 signé Louis et plus bas Philippeaux Collatomes aux originaux

enjoye obzeryer cesz puz aluysen de...
pas nousz gressit au conseil d'upieur de la
Promue d'ala con fiance a la Nee ouleant
se deizy deembres milzys Com brentu toy

Stoffard 

quitté le
dans ses
par d'ajouté
il y fait
les Le Blanc

mal de
de payer
des ingenuum
lyne Delajante

capitaine
d'ime
aluy quil a
est
Pallifade

de la
sionville
nouvelle

commandant
signé
Belleger et
Balignie

se jour pour
Reformé
collonne
reformé qui
des jnos
Bilippeaux
maure

Extraits des Commissions, Terrets, Lettres
Certificatives, Services du S^r. de Rouville, Capitaine et
Ingénieur à la Louisiane.

Scavoit.

En 1706. 7. 8. 9. 10. 11. 12. et 13. Il a fait sept Compagnies
rester les Camps des Armées en Allemagne, les lignes de
Stollhoffen et le fort de St. Louis. Il a été employé à la
construction des lignes de la Louve et de Hautembourg, à la voirie
de Sige de Naudawer et de St. Louis, en 1713. archede plan de la attaque
qui se conduisoit pour le fort de St. Louis. Il a été employé
de M^r. De Vallon, Lieutenant Général des Armées du Roy
et de Dupontal, Lieutenant Général des fortifications de St. Louis, et a été
fait prisonnier de guerre à St. Louis.

Et la Paix en 1714. 15. 16. et 17. Il a été employé à la
Carte Topographique de la Province d'Alsace, pour le Roy, Il a été
certifié de M^r. De Boyville, Lieutenant Général des Ponts et
Chaussées de France.

Une commission du Roy de Capitaine reformé d'infanterie
dans la garnison de St. Louis, à St. Louis, d'appointement de 1500^l.
par an en qualité d'Ingénieur à la Louisiane, Ingénieur du Roy
dans le S^r. de St. Louis, signé Louis.

Subordonné dans le S^r. de St. Louis, porteur de commission au S^r. de Rouville
Capitaine reformé et employé à la Louisiane, pour y servir en
qualité d'ingénieur, et lui conserver son rang d'ancien maître de Capitaine
signé Louis.

Une commission de Capitaine d'infanterie de la Compagnie de
St. Louis du 1^{er} May 1718, comme s'il avoit été le commandement en chef
d'une Compagnie, Il a été nommé au S^r. de St. Louis, par le Roy
Gouverneur.

En 1718. à la guerre de St. Louis, où étoit M^r. De Rouville, Il lui a
donné des instructions à commander pour aller chercher des
Mâts dans les champs de St. Louis, et à marcher sur son
avec M^r. De Rouville.

Le 1^{er} Mars 1719. de St. Louis, la Compagnie de St. Louis
donna ordre d'employer le S^r. de Rouville, Capitaine et ingénieur

tant aux fortifications de la for. Morali des Matchis qu'au nouvel
établissement qu'elle avoit donné quel'on y a fait à 2000. d'appoint
tenante jusqu'au 6. mars 1737. qui est à la nouvelle Orleans
à 2000. d'appointement.

En l'année du 18. juillet 1735. de M. De Bienville commandant général
de cette Province en la brique de M. De Bienville (en France) pour
commander au Fort des Matchis de J. à commander cinq mois
Il a été quatre ans aux Matchis à relever les courtes fleurs
en y montant fait la Carrière de Paix la et les arpenter
gratis aux habitants sans arpentage.

En l'année de la Compagnie des Indes de Commandant
au Fort des Matchis du 24. août 1736. Il a été reçu maître M.
Perrin l'ancien à la nouvelle Orleans pour le plus grand bien
du service, en attendant qu'il vienne un autre Ingénieur de France
Il a fait la Campagne des Matchis avec M. De Doubois à la fin
de 1739. et 1740. où il a fait le service de Capitaine et d'Ingénieur
et a donné une petite tranchée pour arrêter le fort des Sauvages
et a établi une batterie de six pièces de Canon qui ont fait
captiver les ennemis qui ont rendu les blancs et noirs qui
avoient aux Français, et a fait faire ensuite une for. provisionnel
au bord de la Rivière.

Une Lettre de par le Roy du 24. Avril 1730. qui lui donne rang
et ancienneté de Capitaine reformé du jour et date de celle
qui lui a été donnée par le Directeur de la Compagnie des
Indes, laquelle est du 2. May 1730.

Pendant la Campagne que M. Perrin a fait sur les Matchis
dans la Rivière des Ouatahitas, et à la fin de 1730. et 1731. Il a fait
le service de Capitaine à la nouvelle Orleans.

Le 4. Avril 1731. Il a été fait construire le fort des Matchis
tel qu'il est aujourd'hui avec ordre de le faire de Terre et de
descendre à la nouvelle Orleans, au commencement de sept.
en l'année après au quel temps Il a fait le service de Capitaine
et plus d'un mois à le faire seul, le Commandant et les autres
officiers estant malades.

En 1736. à la 2^e. Campagne de M. De Bienville sur les
Chicahotas Il a fait le service de Capitaine et auroit fait celui
d'Ingénieur si on l'avoit servi avec le M. De Bienville
à être aux Indes, qui étoit content de son service.

Une Lettre de par le Roy du 6. 8^e. 1736. qui lui donne

- Rang -

et ainsiment de Capitaine de Compagnie, ainsi qu'aux autres
Capitaines pourvus de commission.

Nous avons d'ingénieur du 8. 8. 1736. signé Boivre.
En 1738. et 1739. Il a fait travailler le dit génie aux environs
de ce qui étoit généralement nommé pour la Compagnie de
Chicahate, ce qui a été un grand travail. Il a été inventeur
et rénovateur des chemins pour aller de force de Anonypain
aux Chicahate, et de la Pointe, tant par eau que par terre.
et a trouvé le chemin bon et praticable jusqu'à 20. lieues (c'est
à peu près d'aller) pour les Charoyés, sans payer un rouble
et a été appelé au Conseil que le 16. De novembre à faire un plan
au dit. Fort de l'Assomption.

Le 16. De novembre a été vu dans le dit journal au 16. de
en commun avec le 16. De salomon en 1740. et le 20. Mars
1742. pour la ravalement du dit Montain.

Depuis la rétrocession de la Colonie au Roy, Il a fait
les comptes de la Poste, concernant les fortifications, et les
la qualité de ce qui n'a été fait que par le dit journal.
De l'argent en France. Il a fait travailler les arpenteurs gratis
à faire les arpenteurs capables, qui est un ouvrage très considérable
et de dépense, à relever beaucoup de cartes pour la commission
du Roy, le commandement relevé géométriquement de la nouvelle
Orléans à la capitale. Il a fait plusieurs voyages à la mobilite
pour faire faire les chemins couverts, et les glaces de force, et
géométriquement, il y a sept ans la Doye de la Mobilité, au
dit. Il a été ainsi aux Etats de la Mobilité, faire
faire le fort en 1732. au dit commandement, et à relever la route
en y montant et faire les arpenteurs aux habitants.

Il a fait travailler à tous les ouvrages de la nouvelle
Orléans, dont les alignements et les fondements de la ville
de la ville et des lieux placés aux habitants pour bâtir
à faire nombre d'arpenteurs gratis tant en Compagnie que
ville, sans aucune plainte de la part supérieure, et de
jamais par le dit France depuis 30. ans, qu'il n'a eu en un
cours en 1736. duquel il n'a pu profiter les services du Roy
l'ayant retenu.

Le 16. De novembre a été vu dans le dit journal au 16. de

il au word
D'après
Orléans
compagnie
pour
ingénieur
de force
et de
au dit
au dit
de France
de la dite
ingénieur
sauvages
à faire
au dit
divisionnel
au rang
au dit
de dit
Matschig
de. Il a fait
Matschig
de. et de
de sept.
Capitaine,
les autres
de Suivre
de la dite
de ville
de dit
de dit

Extrait des Commissions.
Brevets et Certificats du S^r Broutin.

Cétoit en, 1709.
1710. 1711. Et
1712.

Broutin

Un Certificat de F^r Duportal Directeur des
fortifications d'Alsace; Comme il a été Employé
pour le Service du Roy pendant quatre années
à la Construction de Lauterbourg et des lignes de
Loutter &c. à Strasbourg Le 5^e octobre 1719.
Signé, Duportal.

Un Certificat de M^r Dégatoy Lieutenant Général
Des armées du Roy &c. Comme il a servi aux sièges
de Landau et de Stribourg en 1716. & leur Les plans des
attaques qui y ont été conduites, et s'est acquité
de plusieurs autres Commissions particulières qui lui
ont été données pour le service dans lesquels il a
Rempli ses devoirs et donné des marques de sa capacité
au quinoy le 11^e mars 1718. Signé Valoy.

1715. 1716.
Et 1717

Broutin

Un jéru de H^r Le Regmont Directeur des ponts &
Chaussées d'Alsace Comme il a été Employé trois ans
à leur les Cartes particulières de cette Province qu'on
fit leur par les ordres de Monsieur le Maréchal
Duxelle & à Strasbourg le 2^e février 1718.
Signé Regmont.

Une Commission de Capitaine Reformé
D'infanterie dans la Garnison de Saumur du 15. 8.
1719. Signé Louis le Duc de Orleans Regent present,
et plus bas Le Blanc.

Jay été
au fait le
premier
Marché
Orléans per
Moulin

Un Orreil du 15. mars 1720, portant permission au
S^r Broutin Capitaine Reformé d'infanterie de
passer a la Louisiane pour y servir la Comp^s
D'occident en qualité d'ingenieur sans que pour raison
de son absence il puisse être réputé avoir quitté le service
de sa majesté ny le rang qui luy appartient dans les
troupes d'infanterie en qualité de Capitaine d'infanterie
Sa Majesté voulant bien que Lors quil luy comiendra
de revenir il soit pourveu d'un pareil employ. &c.
Signé Louis, et plus bas Le Blanc.

Jay été
Moulin

son de compte signé de M. La Jonchere Trésorier Général
De l'Extraordinaire des guerres qui prouve qu'il a été
payé a dix huit cent Livres par an en qualité d'ingenieur
a la suite des ingenieurs du Roy a la Louisiane;
A Paris le 25. avril 1720. signé La Jonchere.

Jay été
dépria a le
et au Natel
que Jay
le fort
Moulin

Un de compte idem qui prouve qu'il a été payé a
Raison de 450. par an en qualité de Capitaine
Reformé a la suite de Saumur; a Paris le 25.
avril 1720. signé La Jonchere.

Jay esté Réçu Es,
au S^{er}vice au
prochain Siège des
Natchez, & à la No^{lle}
Orléans pend^t le second

MONTMAY

Vue Commission de Capitaine Reformé de la Comp^{agnie}

des Juges comme s'il y avoit le Souverainement en Chef

d'une Compagnie à Paris le 2^e may 1720. signé

Cornuau, hebert, gilly, Desmoulins, & Laquette

Dixon, Fromaget, heuchet, pallinade, et plus bas

par la Compagnie, De Caloe.

Vu ordre de M. De Oisbriant Command^{ant} Général

de la Province de la Louisiane en l'absence de

M. De Linnelle pour que le S^r Drouin Capit^{aine}

Reformé Commande au Poste des Natchez; à la

Nouvelle Orléans le 12^e juillet 1725, signé Oisbriant.

Jay esté Réçu.

MONTMAY

Vue Commission de Commandant au Pays des Natchez

à Paris le 24^e aoust 1726. signé Castagnu, Labbé

Maquet, Morin, Fromaget, Deshayes, Languet,

Saintard, et plus bas par la Comp^{agnie} Drouin de Caliquie

Jay Suis le service

député à la N^{lle} Orléans

et au Natchez, pend^t

que Jay Suis Sais

le fort.

MONTMAY

Vue Commission suivant l'ordonnance du Roy de ce jour

pour que le S^r Drouin oye rang parmi les Capitaines

Reformés qui servent et qui servent dans la

Province et Colonie du jour et date de la Commission

de Capitaine Reformé qui leur a été donnée par les

Directeurs de la Compagnie des Juges, à Versailles le 14^e

avril 1720. signé Louis et plus bas Philippeaux.

Cottahomme geneve originaire
on Pascheing ce dequid a luy fait
Rendre par Roue quibus au
Conseil superieur de la Province
de la Louisiane a la piece de l'acte
a luy neu d'auil mil sept cent
de l'annee Rossard Griffon

Vous Commisnaire de la Marine
Ordonnateur a la Louisiane Certifie
a tous quil appartient que la
signature de M^{re} Rossard Griffon
au Conseil superieur de cette Province
Est véritable la foy de quoy nous
avons signe le present pour seruir
et Valloir ce que de Rouison a la
nouuelle Orleans ce 30. avril 1755

Salmon

Joini a la lettre de M. de Broauland du 8. May 1747.

Extraits des Commissions et Services du S.^r Orrouin

En 1706. 7. 8. 9. 10. 11. 12. et 13 Il a fait sept Campagnes a relever les Camps de l'année en Allemagne, y a été employé inspecteur a la construction des Lignes de Luxembourg et de Lauterbourg a relever le cours du Rhin et des Lignes de Stoloffen et servie aux sieges de Landau et de Fribourg en 1713 a relever les plans des Citadelles qui sy conduisoient journellement &c. Suivant les Certificats de Messieurs de Valory Lieutenant General des Armées du Roy, et Dupontat Directeur des fortifications d'Alsace, et a été fait prisonnier de guerre six mois.

A la paix en 1714. 15. 16 et 17 y a été employé a relever la Carte Topographique de la Province d'Alsace pour le Roy, y a un Certificat de M. de Regmont, Directeur General des ponts et chaussées d'Alsace.

Une Commission du Roy de Capitaine reformé d'infanterie a la suite de Baumé a 550. D'appointement, et 1800. par an en qualité d'ingénieur a la suite des Ingénieurs du Roy de même, d'acte signé Louis.

Un Brevet du 15. mars 1720 portant permission au S.^r Orrouin Capitaine reformé de Passer a la Louisiane pour y servir la Compagnie d'Occident en qualité d'ingénieur et luy conserver son rang d'ancien maître de Capitaine, signé Louis.

Une Commission de Capitaine d'infanterie de la Compagnie des Indes du 2. may 1720. Comme y a eu le Commandement en chef d'une Compagnie, et a été reçu au Brevet par Orrouin de M. de Beauville.

En 1720. a la Guerre des Natchez ou trois Nations de Beauville, y a été donné des détachement a Commandeur pour aller chercher des marchandises dans les champs des sauvages, et a marché une fois avec M.^r d'Autour.

Le 2. mars et 29. d'Avril 1722 la Compagnie des Indes donne ordre d'employer le S.^r Orrouin Capitaine et ingénieur tant aux fortifications du fort Royal des Natchez, qu'au nouvel établissement, quelle a ordonné que l'on y feroit, a 1050. d'appointement, jusqu'au 16. mars

1727 qu'il est descendue à la N^{lle} Orleans à 2000^l d'aprouvements.

Un ordre du 12 juillet 1725 de Monsieur de Bourbonnand General de cette Province en l'absence de Monsieur de Beauville en France pour Commander au Poste des Natchez ou y le Commande six mois Il a été à tous aux Natchez, a relevé le cours du fleuve au y important, fait la Laine de ses Bays la et les arpentages gratuits aux habitants, faite d'arpenteur.

Une Commission de la Compagnie des Indes de Bourbonnand au Pays des Natchez du 25 Aoust 1726. Il a été recue, Mais Monsieur Serieu la retournée à la N^{lle} Orleans pour le plus grand bien du service, en attendant qu'il vienne un autre jugement de France.

Il a fait la campagne des Natchez avec M^r. de Bouboye à la fin des 1729 et 1730, ou il a fait le service de Capitaine et de Juge, et a poussé une petite canoche pour attaquer le fort des Sauvages et établie une section de six pièces de Canon, qui a fait capituler les Iroquois qu'ils ont rendue les blancs et noirs qu'ils avoient aux François, et a fait faire Infulte un fort Bourbonnand au bord du fleuve.

Une lettre de Sa Maj^{te} du Roy du 4 avril 1730 qui luy donne rang et ancienneté de Capitaine Reforme, du jour et de la date de celle qui luy a été donné par les directeurs de la Compagnie des Indes, laquelle est du 2^e may 1720.

Pendant la campagne que Monsieur Serieu a fait sur les Natchez sous la ruicere des Ouatchitas à la fin de 1730 et 1731. Il a fait le service de Capitaine à la N^{lle} Orleans.

Le 14 avril 1731 il a été faire construire le fort des Natchez telle qu'il est aujourd'hui, avec ordre de le faire de terre; et a descendue à la N^{lle} Orleans au commencement de J^r. Infulte pendant laquelle tous y a fait le service de Capitaine, et plus d'un mois à le faire seul, le Command. et les autres Officiers étoient tout malade.

En 1736 à la 1^{re} campagne de Monsieur de Beauville sur les Cheachats, il a fait le service de Capitaine, et auroit fait celui de Juge si on l'en avoit permis, en retour en N^{lle} de Beauville à le voir au Ministre qui luy avoit écrit de ses services.

Une lettre de Basse du Roy du 8^e avril 1756 qui luy donne
rang et ancienneté de Capitaine de Compagnie ainsi qu'à
cinq autres Capitaines pour une de commissions.

Un Ordonne d'ingenieur du 2^e jour.

En 1753 et 1759 il a fait tous les plans généraux et particuliers
de ce qu'il étoit généralement nécessaire pour la campagne des
Chicachats, ce qui a été un grand travail; il a été reconnu
et decouvert les chemins pour aller du fort de l'Assomption aux
Chicachats tant par eau que par terre, il a trouvé le chemin
bon et praticable jusqu'à vingt une lieues (ouy a eu ordre d'aller)
pour les Cheroys sans passer un ruisseau, et a été appelé au
Conseil que Monsieur de Bienville a fait assembler au fort
de l'Assomption.

Monsieur de Bienville a écrit depuis deux fois au Ministre
en Commun avec Monsieur de Salmon, en 1750 et le 30 mars 1752
pour l'augmentation du 3^e Ordonne.

Depuis la retrocession de la Louisiane au Roy, il a fait tous les
comptes des Bords concernant les fortifications excepté la
Oratoire dont il n'a fait que porter pour l'Oratoire de St.
Eugenes en France. Il a fait tous les arpentages Grats, fait
arpenter capable qui est un ouvrage très considérable et de
depeuse, a relevé Oratoire de Bords pour la connaissance du
Says. Le cours du fleuve relevé géométriquement de la N^e Orleans
à la Oratoire, il a fait plusieurs voyages à la Mobile pour
faire faire le chemin couvert et les glacis du fort; relevé
géométriquement. Il y a quatre ans la Oratoire de la Mobile
avec le 3^e ancien; il a aussi été aux Natchitouches faire
faire le fort en 1752 avec des Oratoires, et a relevé la route
en y montant et fait les arpentages avec habitants. En outre
il a fait travailler à tous les ouvrages de la N^e Orleans,
donné les alignement des fossés d'écoulement de la Ville et des
Emplacements avec habitants pour Oratoire, et fait nombre de
partages de terrains gratis tant en ville qu'à la campagne
et n'a jamais passé en France depuis 27 ans quoy qu'il

au vu longé en 1746 duquel il n'a pu profiter, la femme du
Roy Layant réquise

Monsieur de Vaudreuil, Préfident de Notre Gouverneur
à la Cour de l'Oratoire à Monseigneur Le Comte de Mirepoix
à la fin de 1745 et celle présente, d'une, rendant bon compte
de mes services

Et La nouvelle Ordonnance le 8. may 1747.

